

# la CGT vous informe

## FEDERATIONS SYNDICALES DES CHEMINOTS CGT- CFDT- FO - CFTC - SUD-Rail - UNSA

Monsieur Christian RIVET  
Directeur de la Sûreté  
34 rue du Commandant Mouchotte  
75699 PARIS CEDEX 14

Monsieur François NOGUE  
Directeur des Ressources Humaines  
34 rue du Commandant Mouchotte  
75699 PARIS CEDEX 14

A Paris, le 23/04/08

Monsieur le directeur,

Conformément à l'article L 521-3 du Code du Travail, les fédérations syndicales des cheminots CGT — CFDT — CGT-FO - CFTC — SUD RAIL - UNSA vous déposent un préavis de grève couvrant la période du mardi 29 avril 2008 à 00 h 00 au mercredi 30 avril 2008 à 08 h 00. Il concerne l'ensemble des agents de la Surveillance générale de l'entreprise.

Ce préavis est déposé pour les motifs suivants:


- La reconnaissance de la pénibilité pour l'ensemble des agents SUGE
- La question des effectifs (respect du CO, prise en compte des ILD et temps partiel)
- La rémunération (intégration des indemnités de port d'arme dans la prime de travail, revalorisation des indemnités de port d'arme, alignement de l'ICPA de la province sur Paris)
- les conditions de travail
- le maintien de l'appellation « police ferroviaire » sur la bande patronymique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

CGT  
Bernard GUIDOU



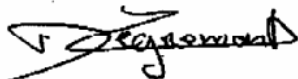
CFDT  
Denis Van Deschricke



CGT-FO  
Patrick CATRIX



UNSA  
Philippe DEGREMONT



SUD RAIL  
Eric LORSERRY



CFTC  
Franck GERMON

